

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 janvier 2025

MESURES D'URGENCE POUR PROTÉGER NOS ENFANTS ACCUEILLIS EN CRÈCHES
PRIVÉES À BUT LUCRATIF - (N° 702)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 56

présenté par
Mme Céline Hervieu

ARTICLE 4

À la dernière phrase de l'alinéa 1, substituer au mot :

« propose »,

le mot :

« présente ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.